LE

COMTE DE MIRABEAU

DÉVOILÉ.

Ouvrage poſthume trouvé dans les papiers d'un de ſes amis qui le connoiſſoit bien.

Il faut, quoiqu'il en coûte, dire la vérité. On ſuit d'autant plus volontiers cette marche que rien n'eſt plus piquant & plus neuf que de dire la vérité.

Galerie des états généraux.

SE diſtribue à la porte des ETATS GÉNÉRAUX.

Octobre 1789.

L E

COMTE DE MIRABEAU DÉVOILÉ.

MON but ici n'eſt point d'examiner ſi les députés ont rempli fidelement leur miſſon ; je ſais qu'ils ont des torts à ſe reprocher, je ſais que ſouvent ils ont élevé des diſputes oiſeuſes, au lieu de s'occuper de l'établiſſement des municipalités, & prévenir par-là les horreurs de l'anarchie cent fois plus à craindre que le deſpotiſme le plus abſolu. Ces faits ne ſont malheureuſement que trop connus. Mais il exiſte dans cette aſſemblée reſpectable un homme décrié à jamais par ſes principes erronés, un homme toujours prêt à défendre les paradoxes les plus hardis, un homme, enfin, comme il le dit lui-même dans la *galerie des états généraux* (1), voulant faire une révolution dans le ſyſtême politique ; notre intention

eſt de le démaſquer & de le faire connoître tel qu'il eſt & tel qu'il ſera toujours.

Qui étoit le comte de Mirabeau avant la tenue des états généraux ? Sa réputation étoit déjà faite ; ſon inconduite le fit enfermer au château de vincennes ; dans ſes loiſirs il y compoſa *ſes lettres de cachet* & *le libertin de qualité* (2) ; on prétend qu'il s'eſt peint au naturel en traçant le portrait du *libertin*, qui, comme le comte de Mirabeau, ne baiſoit aucune femme ſans ſe faire largement payer : ce procédé n'eſt pas des plus galans ; mais comme le comte de Mirabeau eſt fort laid, & qu'il ne peut faire la conquête d'aucune femme jolie, il ſe dédommage ſur les vieilles & les laides qu'il met à contribution. Le pouvoir arbitraire l'avoit juſtement incarcéré, le crédit le fit élargir. Je ne parlerai point de cette querelle ſcandaleuſe dont le feu enflamma le comte de Mirabeau & le ſieur Caron de Beaumarchais ; je paſſerai ſous ſilence les hoſtilités réciproques des deux parties belligérantes ; ces pamphlets ſatyriques avoient piqué la curioſité du peuple par le ſel de la nouveauté & le cyniſme de la licence ; aujourd'hui des intérêts auſſi vulgaires n'exciteroient que de l'ennui.

Harcelé par-tout, & bleſſé des traits que lui décochoit la haine, le comte de Mirabeau laiſſe gronder la tempête, & ſe retire de la ſcene du monde où il auroit pu jouer un rôle fort déſagréable. Le prince Henry avoit entendu parler de cet homme ſingulier, il l'attira à Reinsberg. Mirabeau y reſta quelque temps, & eut le bonheur de vivre familiérement avec le frere de Frédéric. Comme la vérité conduit notre plume, nous rendrons juſtice au comte de Mirabeau, & nous dirons qu'il conſigna ſa reconnoiſſance au prince dans ſon livre intitulé : *Vie privée du prince Henry à Reinsberg.* L'eſprit vif du comte de Mirabeau ſe laſſa bien vîte du genre de vie monotone de la campagne. Il quitta donc Reinsberg, & vola vers Paris, où ſon nom étoit déjà oublié. Jaloux de le faire revivre dans la bouche du peuple Pariſien, il mit au jour ſon livre ſur l'*Agiotage.* Quel avoit été ſon but en le compoſant? c'eſt un myſtere que perſonne n'a pénétré, & dont lui ſeul pourroit nous donner la clef. En attendant nous haſarderons quelques réflexions à ce ſujet.

M. de Calonne étoit arrivé au point de ne ſavoir comment faire de l'argent; il ouvrit un emprunt, s'empara des ſommes qui en provenoient, & avec ce produit accapara toutes les actions de

la compagnie des Indes. Les perſonnes qui s'étoient engagées à en fournir à une époque fixe étoient forcées de venir les prendre ſur la place au taux que M. de Calonne & ſes agens vouloient les porter. Dans tout autre pays, M. de Calonne auroit payé de ſa tête ſa fripponnerie. En France, on ſe plaignit, le miniſtre s'en moqua, & avec l'argent de ſes dupes, il paya ſes dettes & entretint ſes maîtreſſes. Tant il eſt vrai que les grands frippons bravent les loix, tandis que les petits filoux ne peuvent leur échapper.

Les plaintes ſe multiplioient de jour en jour, au point qu'elles effrayerent le miniſtre, qui paya le comte de Mirabeau pour décrier le miniſtere de M. Necker, & faire l'apologie du ſien. La plume ardente du comte de Mirabeau paſſa les bornes qu'on lui avoit preſcrites. Impatient de ſortir du cercle étroit où l'on avoit circonſcrit ſon génie, il ne ſe contenta pas, dans ſon livre ſur l'agiotage, de faire une ſortie violente contre M. Necker, de le regarder comme le générateur de l'agio, de cenſurer amerement ſon adminiſtration; il dénonça au roi & à l'aſſemblée des notables l'agiotage & ſes nombreux partiſans, tels que l'abbé d'Eſpagnac & mille autres; il ne ménagea même pas M. de Calonne, ſon bienfaiteur. Celui-ci lui en fit des repro-

ches, ne lui pardonna qu'en faveur de sa diatribe contre M. Necker, & à la condition expresse d'en composer une autre où M. Necker seroit encore plus maltraité que dans la premiere.

Delà, cette lettre du comte de Mirabeau à M^e la Cretelle, datée de Tongres, premier mai 1787, sur l'administration de M. Necker. Ce libelle étoit si violent, que le conseil du Roi voulut en connoître. Il rendit un arrêt, le 6 juin de la même année, qui supprime ladite lettre, comme *libelle contenant des assertions fausses & calomnieuses, & des expressions contraires au respect dû au Roi.* On fut étonné, d'après cet énoncé, de ne voir aucunes condamnations prononcées contre l'auteur qui resta tranquillement chez lui. Ce qui fait voir clairement que M. de Calonne, qui dirigeoit alors le conseil, avoit fait rendre pour la forme l'arrêt que je viens de citer. Cependant on fit savoir au comte de Mirabeau que sa liberté ne seroit peut être pas respectée s'il continuoit à rester à Paris & à vouloir braver l'autorité.

Le comte de Mirabeau, muni de toutes sortes de lettres, partit pour l'Autriche; il fut

reçu avec plaisir à la cour de Vienne. Les courtisans étoient enchantés de voir un François déclamant contre sa patrie, contre le despotisme qui la tyrannisoit, & les ministres qui la pilloient. D'ailleurs la recommandation de la Reine de France commandoit des égards pour le protégé. Il eut l'art de gagner la confiance de plusieurs seigneurs qui lui donnerent tous les renseignemens nécessaires sur les intrigues secrettes de la cour de Vienne. Delà, son livre *de la correspondance de Berlin.* Envain il veut s'excuser, en vain il nous dit *qu'il n'a eu pour but que d'instruire fidelement ses commettans, imaginant que les petits intérêts des amours-propres humiliés ne doivent pas entrer en balance avec la nécessité de dire le vrai; que de pareilles considérations ne l'ont point arrêté dans sa marche. Il ne vouloit aucun mal aux individus, & ne voyoit en eux que des instrumens d'accrediter la v r té.*

Quel est le lecteur qui ne sente son indignation s'élever contre des principes aussi faux & aussi erronés Il sera donc permis à tout individu de faire l'abus le plus cruel de la confiance donnée; sous prétexte de dire le vrai. L'amitié, cette douce passion des belles

ames ne feroit donc qu'une ombre ? fes autels, fi refpectés de tous les fiecles ne feroient donc qu'une chimere fur lefquels on ne pouroit plus facrifier, & c'eft un député de la nation qui affiche de pareils fentimens ! Ah ! comte de Mirabeau, s'ils font l'éloge de votre efprit, ils annoncent un cœur bien gâté & bien corrompu.

Un prince foible, mais bon, un prince mal confeillé, mais voulant le bien, a précipité, fans s'en douter, fur le penchant de fa ruine le royaume le plus floriffant du monde entier. Des miniftres déprédateurs & des femmes avides avoient tari la fource du numéraire, fa circulation infenfible étoit prefque nulle, & l'état, dans l'impoffibilité de remplir les engagemens qu'il avoit contractés vis-à-vis fes créanciers, fe voyoit dans la plus cruelle détreffe. Déjà l'on n'avoit pas honte de prononcer le mot infâme de banqueroute, l'effroi étoit dans tous les cœurs, & nombre d'individus, victimes de leur bonne foi, trembloient pour leur fortune en danger. Le voile épais qui interceptoit les rayons de la vérité tomba ; les intrigues criminelles du contrôleur des finances furent découvertes, la perte de fa place & le rappel du miniftre chéri de la France en furent la

ſuite. On ſavoit en général que la dette nationale étoit conſidérable ; mais lorſque l'on eut ſondé la profondeur des plaies de l'état, on fut effrayé de l'énormité du déficit. M. Necker, connoiſſant le cœur des françois, étoit convaincu qu'eux ſeuls pouvoient, par de généreux ſacrifices, combler la dette de l'état. Delà, le décret qui ordonne la convocation des états généraux.

Le comte de Mirabeau à été député par la Provence pour repréſenter la nation aux états généraux. A-t-il rempli les devoirs que lui impoſe la qualité dont il eſt revêtu ? C'eſt ce que nous allons examiner.

L'intention du comte de Mirabeau eſt, n'en doutons point, de parvenir au miniſtere. C'eſt à ce but que tendent tous ſes écrits, tous ſes diſcours & toutes ſes actions. Dans les premiers tems de la tenue des états généraux nous l'avons vu déſertant les drapeaux de la nobleſſe, pour venir ſe ranger ſous ceux de la commune. Et pourquoi l'a-t-il fait ? C'eſt qu'il ſavoit que, dans l'ordre de la nature, le parti le plus fort fera toujours la loi au plus foible. Par là il ſe concilioit les eſprits de cette commune dont il ſe moquoit & qu'il a toujours regardée comme un inſtrument paſſif, propre

à le faire parvenir à ſes fins. C'eſt en analyſant les velléités ambitieuſes de ce *noble plébéien*, que nous découvrirons la ſource de cette antique inimitié qu'il conſerve pour M. Necker, de la réſiſtance continue qu'il a toujours oppoſée aux opérations de ce digne miniſtre. Oui, nous oſons le dire hautement, le comte de Mirabeau brûle du deſir de voir M. Necker précipité du poſte brillant qu'il occupe & profiter de ſa chûte pour le remplacer. Et comment expliquerions nous autrement la motion qu'il a faite le vendredi du mois dernier, qui étoit, vu l'urgence des circonſtances, & oui le rapport du comité des finances, d'accepter de *confiance* le projet préſenté par le premier miniſtre des finances ?

Cette motion à excité la ſurpriſe de bien des membres de l'aſſemblée ; on étoit étonné de voir le comte de Mirabeau, dont on ſavoit que les principes avoient toujours été en oppoſition avec ceux du miniſtre, les adopter & même les appuyer avec cette éloquence & cette énergie qui lui eſt naturelle.

La multitude, qui ſe laiſſe ſi aiſément éblouir par l'apparence, fut la dupe de ce mouvement ſubit. Les gens ſenſés, qui ne conſiderent les choſes qu'avec un œil philoſophique, démê-

ſerent l'adreſſe inſidieuſe du comte de Mirabeau ; qui mettoit le miniſtre des finances dans l'alternative de voir ſon projet couronné du ſuccès, ou rejetté de la nation, comme décrété ſans ſon conſentement. Dans le premier cas, M. Necker partageoit avec l'aſſemblée l'honneur qui en réſultoit, & dans le ſecond, tout l'odieux retomboit ſur lui. Pluſieurs membres firent cette réflexion ; mais le comte de Mirabeau, ſous prétexte du bien public, les écarta, & par ſon influence dangereuſe ſur l'aſſemblée, fit décréter le projet de M. Necker.

Et c'eſt l'aſſemblée nationale qui veut faire payer à chaque citoyen le quart de ſon revenu pour combler la dette de l'état ! Et c'eſt elle qui veut obtenir de force ce dont le patriotiſme auroit fait un ſacrifice volontaire ! Ah ! elle connoît donc bien peu le cœur des françois & les ſentimens qui les animent. Ce décret excitera ſûrement les réclamations des provinces ; elles demanderont à leurs députés ſi les pouvoirs qu'elles leur ont donnés les autoriſent à établir de leur autorité privée un impôt auſſi conſidérable. En vain invoquera-t-on la néceſſité des tems, l'urgence des circonſtances ; les commettans réclameront contre un décret porté ſans leur conſentement. On remon-

tera à la ſource, l'aſſemblée s'en lavera les mains, & M. Necker, victime de ſa bonne foi & de ſon zele pour le bien public, ſera chargé de tout l'odieux de l'affaire. Ses ennemis, qui ne font que ſommeiller, ſe réveilleront, l'envie fera ſiffler ſes ſerpents. Le peuple, ſi inconſtant dans ſon opinion, oubliera que la france doit ſon ſalut à ce miniſtre vertueux; le Roi même, qui n'aura de volonté que celle des circonſtances, ſera peut-être forcé de l'éloigner de ſa perſonne. C'eſt alors que nous verrons le comte de Mirabeau, fier du ſuccès de ſes projets ambitieux, lever fierement la tête & affecter le pouvoir d'un miniſtre régénérateur. C'eſt alors que nous verrons s'opérer ſous nos yeux cette révolution qu'il médite dans le ſyſtême politique.

Ce moment n'eſt peut-être pas auſſi éloigné qu'on pourroit bien le croire; quoiqu'il en ſoit, faſſe le ciel qu'il n'arrive jamais!

CONCLUSION.

D'après les faits que nous venons de tracer, il eſt facile de connoître le fonds du caractère du comte de Mirabeau. L'eſprit ſyſtématique le domine au point de lui faire ſacrifier la vérité mê-

me ; une opinion vient-elle à être discutée ? si tout le monde se range du côté du premier opinant, c'est alors qu'il croit sa gloire intéressée à combattre cette même opinion avec les armes du sophisme. Le patriotisme qu'il affiche est une vertu qui n'existe pas chez lui ; ce feu sublime & sacré ne peut enflammer un cœur où l'ambition seule domine. Bref, l'assemblée nationale doit se défier de l'influence dangereuse qu'il n'exerce que trop sur elle ; les conséquences pourroient avoir des suites bien funestes, & c'est à elle à les prévenir. Nous finirons par dire, avec un philosophe célebre : *j'admire l'étendue de votre génie & les ressources de votre esprit, mais je blame l'usage perfide que vous en faites.*

Notes de l'éditeur.

(1) La galerie des états généraux est peut-être le livre le mieux fait de tous ceux que les circonstances actuelles ont fait éclore ; ce libelle satyrique est écrit avec force & énergie, & digne de la plume de ses auteurs. L'écrivain qui nous a dévoilé les intrigues de la cour de Berlin a peint d'une maniere large Narsès & Iramba, & quelques autres. La vérité a conduit son pinceau en traçant le portrait du premier, & l'amour-

propre à flatté celui du ſecond. L'auteur qui, dans ſon almanach des grands hommes, à fouetté de ſa proſe ſanglante nos pigmées littéraires, a peint les tableaux du reſtant de la galerie.

(2) Le libertin de qualité eſt écrit dans le genre d portier des chartreux ; cet écrit ordurier eſt aſſez rare, & lors du ſac de la baſtille, on le trouva à l'index, confondu avec les livres de la même qualité, tels que Thereſe philoſophe, l'Académie des dames, la vie d'Antoinette, &c., &c.